

## Plan Brésil sans misère (Plano Brasil Sem Miséria - BSM)

<b>Domaines thématiques</b>	<p>Garantie de revenu, intégration productive, accès aux services publics</p>
<b>Résumé</b>	<p>Le plan Brésil sans misère a été créé pour vaincre l'extrême pauvreté dans le pays en tenant compte du fait qu'elle ne se résume pas simplement à un manque d'argent. Certaines manifestations de la pauvreté découlent souvent de lacunes au niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'électricité, des conditions de logement et de la formation professionnelle ou à l'absence de meilleures perspectives d'insertion sur le marché du travail. Le plan Brésil sans misère donne la priorité à l'ensemble de ces domaines.</p> <p>Confronté à de nombreux défis, il est axé sur les trois secteurs prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» Garantie de revenu visant à soulager immédiatement la pauvreté;</li> <li>» Accès aux services publics en vue d'améliorer la santé et le niveau d'instruction des familles, ainsi que l'exercice de leurs droits de citoyens;</li> <li>» Intégration productive en vue d'accroître les compétences des bénéficiaires et de créer davantage d'emplois et de sources de revenus pour les familles les plus pauvres en milieu urbain et rural.</li> </ul> <p>Coordonné par le Ministère du développement social et de la lutte contre la faim, le plan fait intervenir différents ministères et repose sur des accords de partenariat avec les États et les municipalités, les banques publiques, le secteur privé et la société civile.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Vaincre l'extrême pauvreté au Brésil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» Localiser et inscrire au Registre unique pour les programmes sociaux toutes les familles brésiliennes en situation de pauvreté et les orienter vers les services proposés par le réseau de protection sociale;</li> <li>» Garantir à toutes les familles brésiliennes un revenu mensuel minimal de 77 réaux par personne;</li> <li>» Offrir des services publics aux localités et aux populations les plus pauvres du pays, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assistance sociale;</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Augmenter le nombre de places en crèche et améliorer la prise en charge des enfants des familles bénéficiaires du programme Bolsa Família âgés de 0 à 48 mois;</li> <li>» Améliorer l'insertion des personnes inscrites au Registre unique dans le monde du travail grâce à des emplois dans le secteur formel, à l'entrepreneuriat ou à des projets d'économie solidaire;</li> <li>» Mettre en place un éventail de politiques publiques en faveur des familles vivant en milieu rural et axées sur la création de perspectives économiques, l'augmentation des revenus et l'amélioration durable de leurs conditions de vie.</li> </ul>

**Année de  
lancement**

2011

**Principales parties  
prenantes**

Ministère du Développement social et de la lutte contre la faim (MDS) -  
Secrétariat extraordinaire pour l'élimination de l'extrême pauvreté (SESEP)

**Autres parties  
prenantes**

- » Cabinet de la Présidence de la République (Casa Civil);
- » Secrétariat général de la Présidence de la République (SG);
- » Ministère des finances (MF);
- » Ministère du plan et du budget (MOP);
- » Ministère du développement agraire (MDA);
- » Ministère de l'éducation (MEC);
- » Ministère de la santé (MS);
- » Ministère des villes (MCidades);
- » Ministère du travail et de l'emploi (MTE);
- » Ministère de l'intégration nationale (MI);
- » Ministère de l'environnement (MMA);
- » Ministère des mines et de l'énergie (MME);
- Ministère de la sécurité sociale (MPS);
- » Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement (MAPA);
- » Ministère du développement, de l'industrie et du commerce extérieur (MDIC);
- » Ministère de la pêche et de l'aquaculture (MPA);
- » Départements chargés des relations institutionnelles, des droits de l'homme, des politiques en faveur des femmes, de l'égalité raciale et des affaires stratégiques;
- » L'ensemble des États et des municipalités;
- » Entreprises publiques et privées;
- » Entités à but non lucratif

Le Secrétariat extraordinaire pour l'élimination de l'extrême pauvreté est chargé de gérer le plan Brésil sans misère, qui repose sur l'intégration et la coordination de politiques, de programmes et de mesures visant à développer les approches qui ont déjà fait leurs preuves dans la lutte contre la pauvreté. Au total, une centaine de programmes et d'initiatives mettent actuellement à contribution différents ministères, plusieurs organismes fédéraux, des banques publiques, des États, des municipalités, ainsi que les secteurs privé et associatif.

Le suivi des actions menées dans le cadre de ce plan se fonde principalement sur un système de coordination interministérielle reposant sur des points de situation thématiques, la rédaction de rapports et de notes techniques ainsi que le recours à des outils informatiques mis gratuitement à la disposition des partenaires, des États, des municipalités et des citoyens eux-mêmes.

Gestion et mise  
en œuvre

Les points de situation jouent un rôle important dans la gestion des risques, le suivi et l'évaluation des activités, ainsi que l'identification des contraintes, des retards et risques potentiels. Ils contribuent à mettre en relief les mesures correctrices appropriées et à évaluer les résultats.

L'une des caractéristiques les plus remarquables du plan Brésil sans misère tient aux liens étroits entre les différentes entités de la Fédération. Les discussions relatives le plan ont été entamées avec les États dès 2011, avec la signature d'engagements entre l'Union et tous les États du Brésil ainsi que le district fédéral.

Les municipalités sont les principaux acteurs de la gestion du plan Brésil sans misère, dans la mesure où elles connaissent bien la situation au quotidien de leurs administrés. Les autorités locales recourent au mécanisme de recherche active pour entrer en contact avec les familles les plus pauvres et suivent de près la prise en charge dont elles bénéficient dans le cadre des réseaux locaux d'assistance sociale, de santé et d'éducation.

Public cible

Le public cible du plan est identifié à partir des informations du Registre unique pour les programmes sociaux, qui compte près de 26,5 millions de familles inscrites (soit près de 79,2 millions de personnes). Cet outil permet aux pouvoirs publics d'identifier les familles les plus vulnérables en vue de leur faire bénéficier de transferts monétaires, de formations professionnelles, d'une assistance technique et de vulgarisation rurale, d'un accès à l'eau ou de tarifs réduits pour l'électricité, etc.

Le plan Brésil sans misère n'est pas réservé aux familles en situation d'extrême pauvreté. Il comprend des initiatives destinées aux personnes dont les revenus sont plus élevés ainsi qu'à différents publics cibles (communautés spécifiques et traditionnelles). Ces groupes de population sont tous vulnérables et exposés à un risque de grande pauvreté, une éventualité qu'il faut absolument éviter.

Critères de sélection du public cible	Si le Registre unique est l'outil de base permettant d'identifier le public cible, chaque initiative mise en œuvre dans le cadre du plan établit ses propres critères de sélection.
Couverture	Nationale, avec quelques régions prioritaires, l'objectif étant d'atteindre les populations extrêmement pauvres disséminées à travers le pays.
Sources de financement	Les principales sources de financement du plan Brésil sans misère sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"><li>» Ressources budgétaires fédérales;</li><li>» Transferts de fonds aux organismes fédéraux responsables de la mise en œuvre des politiques;</li><li>» Ressources budgétaires des États et des municipalités</li></ul>
Informations complémentaires	Pour en savoir plus, consultez la page <a href="http://mds.gov.br/assuntos/brasil-sem-miseria">http://mds.gov.br/assuntos/brasil-sem-miseria</a> (en portugais uniquement)